POUR VOUS LE DÉPARTEMENT AGIT!



4,8 M€ POUR LA RÉNOVATION DU COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

CHALON-SUR-SAÔNE

JEUDI 9 MARS 2023

Financé par





4,8 M€ POUR LA RÉNOVATION DU COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

CHALON-SUR-SAÔNE

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, Mathilde Chalumeau, vice-présidente chargée de l'éducation, des collèges et de la jeunesse et Catherine Amiot, vice-présidente chargée de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et des forêts ont inauguré ce jeudi 9 mars 2023 la fin des travaux de l'externat (bâtiment B) du collège Jacques Prévert à Chalon-sur-Saône débutés en 2019 pour la première phase, dans le respect du plan environnement départemental 2020 – 2030.

Dans le cadre de son programme d'amélioration de la qualité de ses établissements, le Département de Saône-et-Loire a réalisé une opération de restructuration du bâtiment B du collège Jacques Prévert à Chalonsur-Saône.

Les objectifs de l'opération étaient de restructurer le bâtiment B, notamment le pôle scientifique, artistique et la radio, et aussi de mettre en conformité l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le chantier a été organisé en deux phases, le collège ne disposant pas suffisamment de salles pour accueillir les élèves et réaliser tous les travaux en même temps.

- Changement des centrales de traitement d'air devenues vétustes
- Réfection de la chaufferie avec changement de la chaudière à gaz de ville et réfection complète de la panoplie de distribution
- Entretien des charpentes bois et des charpentes métalliques

3,05 M€ pour la phase 1 Les travaux du bâtiment C

- Intégration du pôle technologique dans l'externat (bâtiment B) en vue de la démolition du bâtiment F
- Amélioration fonctionnelle avec la modification du positionnement des pôles vie scolaire, infirmerie, salle des professeurs, emplacement des casiers...
- Amélioration de l'isolation thermique et diminution des consommations d'énergie, chauffage
- Amélioration des capacités d'accueil en cas de mauvaise météo avec agrandissement du préau

L'approche environnementale pour la restructuration du bâtiment existant

La première démarche a été de tirer parti du bâtiment existant et de réaliser une rénovation importante technique et fonctionnelle en conservant autant que possible la structure existante. Des mesures énergétiques et environnementales ont également été intégrées au projet avec par exemple la mise en place de matériaux biosourcés et à faible impact environnementale (laine de bois, panneaux de façade en fibre de bois stratifié, charpente bois pour l'extension, sols souples recyclables...), la mise en place de ventilation double flux dans l'ensemble des salles et l'intégration d'éclairage basse consommation...

1,75 M€ pour la phase 2 Les travaux d'accessibilité PMR

- Création d'un ascenseur desservant tous les niveaux et mise en conformité de l'accessibilité PMR du bâtiment et de ses abords
- Réalisation de sanitaires PMR aux différents niveaux
- Réalisation des espaces d'attente sécurisés (EAS) avec mise en place de téléphones ou d'interphones reliés à l'administration.
 - Coût global de cette rénovation 4,8 M€
 Financé à hauteur de 499 716 € par l'État dans le cadre du plan « France Relance »

En charge de la construction, de la rénovation, de l'entretien et de l'équipement des collèges, le Département de la Saône-et-Loire a, depuis 2015, investi plus de 140 M€ afin d'offrir aux collégiens et à la communauté éducative des collèges modernes, adaptés et économes en énergie.

En 2023, il poursuivra ses efforts en consacrant 19 M€ à cette thématique.





RÉCEPTION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Montant de l'opération : 4,82 M€ dont 499 650 € versés par l'État au titre de France relance

Maître d'œuvre : Hervé Regnault architecten

UN COLLÈGE VIEILLISSANT ET ÉNERGIVORE

DES SALLES DE COURS QUI NÉCESSITAIENT D'ÊTRE RÉNOVÉS

♠ Les salles de cours n'étaient plus adaptées ni confortables pour les apprentissages. Réorganisées, modernisées et aménagées, elles sont désormais plus fonctionnelles et offrent un meilleur confort. La radio Prévert et les locaux d'entretien ont également été rénovés.

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Engagé dans la mise aux normes environnementales et énergétiques de ses bâtiments, le Département de Saône-et-Loire a procédé à l'isolation par l'extérieur des façades. Il a également installé des brise-soleil et des volets sur la façade sud du bâtiment.

Objectifs: amélioration du confort thermique, réduction des surchauffes estivales, suppression des ponts thermiques et économie d'énergie.

MISE EN ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

◆ Le bâtiment a été mis aux normes avec notamment l'installation d'un ascenseur sur son pignon qui dessert les 3 niveaux par une coursive abritée. Les escaliers ont été rénovés pour garantir la fluidité des circulations et la sécurité en cas d'incendie.

CRÉATION D'UNE EXTENSION

et la constant de la

la nouvelle organisation des différents pôles.

LE COLLÈGE JACQUES PRÉVERT À CHALON-SUR-SAÔNE

Principale : Sylvie Pointurier

9 agents départementaux

453 élèves

Tablettes : équipé en mode collectif

Adhère à la plateforme Agrilocal depuis 2019 – dans le top 10 des collèges qui utilisent le plus cette plateforme

112 gourdes aux élèves de 6e à la rentrée 2022-2023

Labellisation E3D depuis 2022

Oconseillers départementaux jeunes : Claire BLOT et Noa STAPHANE





105.9, UNE RADIO LOCALE AU COLLÈGE

Le collège Jacques Prévert est le seul en Saône-et-Loire à disposer de sa propre radio (hertzienne) depuis une soixantaine d'années. C'est une entité du foyer socio-éducatif qui fonctionne sous la houlette d'un enseignant, avec un salarié à temps partiel et un service civique. Pour le collège, il s'agit d'un vrai outil pédagogique qui permet à la fois de valoriser ce qui concerne l'établissement, en mettant en avant des projets, des actions, en faisant intervenir des élèves ou l'équipe éducative sur des sujets précis, mais aussi d'accueillir des écoles, lycées pour mettre en avant leurs actualités ou encore des intervenants extérieurs pour parler plus globalement de la vie locale, associative, avec dans le but aussi de créer du lien intergénérationnel.

De studio radio a été refait à neuf dans le cadre des travaux de modernisation du bâtiment du collège.

À ÉCOUTER SUR 105.9





CONTACT PRESSE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edwige Labruyère Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126 71026 Mâcon cedex 9

> 07 85 11 87 78 e.labruyere@saoneetloire71.fr